



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/EM.15/3
17 novembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie et des
questions financières connexes
Réunion d'experts sur la bonne gouvernance en matière
de promotion de l'investissement
Genève, 1^{er}-3 novembre 2004

**RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS SUR LA BONNE
GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE PROMOTION
DE L'INVESTISSEMENT**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 1^{er} au 3 novembre 2004

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Chapitre	
I. Résumé du Président	3
II. Questions d'organisation	6
Annexe	
Participation	7

Chapitre premier

RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

1. Conformément à son ordre du jour, la Réunion d'experts a examiné la nature de la bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement, ainsi que les efforts déployés par les pays pour accroître la transparence et la responsabilité dans le secteur public, s'agissant en particulier des politiques, des procédures administratives et des pratiques relatives à l'investissement, ainsi que pour promouvoir des normes élevées de gouvernance d'entreprise. Les experts ont également considéré la façon dont ces efforts pouvaient être intensifiés. Une attention particulière a été accordée au rôle des différents acteurs, y compris les groupements d'entreprises et la société civile, dans le processus d'amélioration de la gouvernance dans le domaine de l'investissement. L'examen de la politique d'investissement (EPI) du Bénin, dont les recommandations faisaient une large place aux questions de bonne gouvernance, a été discuté à la Réunion.

Bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement

2. Les experts sont convenus que la bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement était sous-tendue par quatre valeurs, à savoir prévisibilité, responsabilité, transparence et participation.

3. L'orateur principal, le Médiateur pour l'investissement de la République de Corée, a souligné toute l'importance de mécanismes de règlement des différends efficaces, rapides et transparents pour régler les problèmes entre les investisseurs et le pays d'accueil. Le Médiateur, directement nommé par le Président, avait pour mandat de résoudre les difficultés rencontrées par les investisseurs étrangers et de contribuer à l'amélioration des conditions globales de l'investissement. Sa tâche consistait également à fournir une assistance aux entreprises étrangères dont les difficultés avaient trait à la lourdeur de certaines procédures bureaucratiques et administratives.

4. De nombreux orateurs ont reconnu que, si quelques pays en développement avaient réussi à se doter d'une législation destinée à réformer les conditions d'investissement, des problèmes persistaient fréquemment concernant l'application de cette législation, souvent par manque de ressources. Dans d'autres cas, la corruption et l'abus de pouvoir discrétionnaire affaiblissaient l'état de droit et réduisaient la crédibilité du pays d'accueil. À cet égard, un orateur a évoqué la possibilité pour les investisseurs de recourir à des indices de corruption.

5. Divers moyens par lesquels les gouvernements s'étaient efforcés d'améliorer les normes relatives aux services du secteur public ont été examinés. On a évoqué le rôle des chartes clients en tant qu'outil de référence et d'évaluation du comportement professionnel du personnel, et il a été fait référence aux activités de coopération technique de la CNUCED visant à aider les pays les moins avancés (PMA) à élaborer des chartes clients pour leurs organismes de promotion de l'investissement. Il fallait toutefois former les responsables publics en vue de modifier les attitudes et les comportements de façon à obtenir une meilleure fourniture des services promis par ces chartes clients, et doter les responsables des organismes de promotion de l'investissement de la capacité de soumettre régulièrement les politiques, les procédures et les pratiques administratives à un examen de bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement.

6. La question de la transparence concernait notamment la transparence des procédures qui conduisaient à l'adoption de décisions touchant les investisseurs. Quelques orateurs ont souligné l'importance de bien définir les fonctions des divers acteurs avec lesquels les investisseurs devaient traiter pour s'installer et opérer dans les pays d'accueil. Un certain nombre de pays signalaient des difficultés quand, par exemple, l'organisme régulant les investissements étrangers assurait également des fonctions de promotion de l'investissement.

7. De larges consultations avec toutes les parties intéressées étaient nécessaires afin de toujours faire mieux accepter par l'opinion publique les investissements étrangers et garantir une répartition équilibrée des coûts et des avantages découlant de ces investissements. Par exemple, des consultations avec les syndicats permettaient de s'assurer que les efforts visant à améliorer les conditions d'investissement respectaient les normes internationales reconnues en matière de travail. Un représentant a fait observer qu'il n'existait pas de lien évident de cause à effet entre la libéralisation des conditions de l'investissement étranger et un relâchement de la qualité des normes de travail.

8. Les pays d'accueil devaient aussi pouvoir proposer aux investisseurs une instance ou une tribune leur permettant de faire connaître leur expérience et leurs observations, ainsi que les obstacles rencontrés, sur les questions les intéressant. À cet égard, un nombre considérable d'organismes de promotion de l'investissement avaient notamment pour mandat de sensibiliser les esprits à une amélioration du climat de l'investissement. Les experts ont examiné les divers moyens de structurer un organisme de promotion de l'investissement pour qu'il s'acquitte au mieux de ce rôle, ainsi que d'améliorer ce rôle lui-même. La Réunion a été informée que la CNUCED, au titre d'un projet de coopération technique financé par le Compte de l'ONU pour le développement, réaliserait des activités de renforcement des capacités dans ce domaine d'organismes de promotion de l'investissement de pays en développement.

9. Les technologies de l'information pouvaient souvent servir à accroître l'efficacité des fonctions de promotion et de facilitation de l'investissement. Une récente enquête réalisée par la CNUCED et portant sur une centaine d'organismes de promotion de l'investissement montrait que la plupart de ces organismes possédaient un site Web, mais que très peu savaient pleinement exploiter le potentiel des technologies de l'information pour fournir des services en ligne intégrés (guichet unique). Les technologies de l'information contribuaient à l'intégration de processus gouvernementaux autrement diffus et redondants, dans l'objectif ultime d'une simplification des procédures.

10. Une bonne gouvernance d'entreprise et de bonnes pratiques de gestion pouvaient aider à fournir aux gouvernements des pays d'accueil une information et des données exactes et fiables, et aider les administrateurs à appliquer de façon aussi efficace que possible les lois et réglementations locales. Les organismes de promotion de l'investissement avaient un rôle important à jouer à cet égard; ils pouvaient encourager, dans leurs discussions avec les investisseurs, l'application de principes de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale d'entreprise. Des mesures d'autoréglementation et une attitude d'esprit appropriée au niveau de la gestion des entreprises pouvaient souvent aider à réduire le rôle de police du gouvernement. L'intégrité ne pouvait «donner des résultats» que lorsqu'elle existait à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé. En ce sens, une bonne gouvernance d'entreprise et une bonne gouvernance publique étaient complémentaires.

11. Un certain nombre d'experts ont fait des suggestions, comme suit:

- Les organisations internationales devraient aider les pays en développement à appliquer des mesures pour améliorer la bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement. La CNUCED devrait continuer de soutenir les gouvernements des pays d'accueil, à travers son programme relatif à la bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement, avec notamment des activités de renforcement des capacités des organismes de promotion de l'investissement et une évaluation de l'impact de ses activités de coopération technique sur le climat de l'investissement dans les pays d'accueil et sur les changements effectivement constatés en matière d'investissement étranger direct. Elle devrait également associer davantage de pays en développement intéressés à son programme, s'agissant en particulier des PMA. Cela garantirait un accroissement du nombre de donateurs soutenant le programme.
- Il conviendrait d'approfondir l'examen – ainsi que les échanges d'expérience en la matière – des mécanismes de règlement des différends entre investisseurs étrangers et organismes administratifs des pays d'accueil, s'agissant notamment du modèle du médiateur.
- Les organismes de promotion de l'investissement jouant un rôle unique pour ce qui est d'une plus grande participation des investisseurs aux questions qui les intéressent, ainsi que des modifications de politique générale nécessaires pour tenir compte de ces préoccupations, les gouvernements devraient être invités à renforcer leur mandat dans le domaine de la sensibilisation et de la mobilisation. La CNUCED devrait intensifier son programme afin de renforcer les capacités de ces organismes de s'acquitter efficacement de cette fonction. Le rôle de mobilisation et de sensibilisation des organismes de promotion de l'investissement a été proposé en tant que thème d'une éventuelle future réunion d'experts.
- Les institutions internationales devraient continuer de soutenir la mise en place et le développement d'instruments de gouvernance d'entreprise dans les pays en développement. Les organismes de promotion de l'investissement peuvent comme nul autre encourager la gouvernance d'entreprise dans leurs pays respectifs.
- Les organismes de promotion de l'investissement devraient être encouragés à intégrer et fournir des services Web en ligne à leur clientèle, et créer ainsi des systèmes «de guichet unique» transparents et prévisibles. La CNUCED et d'autres organisations internationales devraient leur fournir une assistance technique par le biais de programmes tels que le programme «Investment Gateway».
- Dans la mesure du possible, il faudrait, dans les activités de renforcement des capacités de la CNUCED, tirer parti des synergies entre le programme relatif à la bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement et les activités relatives aux politiques d'investissement, en particulier les EPI. Cela contribuerait à un impact durable de ces programmes.

Chapitre II

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la Réunion d'experts

12. La Réunion d'experts sur la bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 1^{er} novembre 2004 par M. Karl Sauvant, Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises de la CNUCED.

B. Élection du bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

13. À sa séance d'ouverture, la Réunion d'experts a élu le bureau ci-après:

Présidente:	M ^{me} Mia Horn Af Rantzien (Suède)
Vice-Présidente/Rapporteuse:	M ^{me} Isabelle Lemba (Zambie)

C. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 de l'ordre du jour)

14. À la même séance, la Réunion a adopté l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote TD/B/COM.2/EM.15/1; l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

D. Documentation

15. Pour l'examen du point de fond de l'ordre du jour, la Réunion d'experts était saisie d'une note du secrétariat de la CNUCED intitulée «Bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement» (TD/B/COM.2/EM.15/2).

E. Adoption du rapport de la Réunion

(Point 4 de l'ordre du jour)

16. À sa séance de clôture, la Réunion d'experts a autorisé la Rapporteuse à établir, sous l'autorité de la Présidente, le rapport final de la Réunion.

Annexe

PARTICIPATION*

1. Des experts originaires des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la Réunion:

Afghanistan	États-Unis d'Amérique	Malte
Algérie	Éthiopie	Maroc
Allemagne	Fédération de Russie	Mexique
Angola	France	Mozambique
Arabie saoudite	Gabon	Népal
Bangladesh	Géorgie	Nigéria
Bélarus	Ghana	Oman
Belize	Grèce	Pérou
Bénin	Honduras	Philippines
Bolivie	Inde	Pologne
Burkina Faso	Iran (Rép. islamique d')	République de Corée
Cameroun	Jamaïque	République dominicaine
Canada	Japon	Royaume-Uni
Chili	Jordanie	Suède
Chine	Kenya	Suisse
Congo	Lesotho	Thaïlande
Costa Rica	Lituanie	Yémen
Côte d'Ivoire	Madagascar	Zambie
Égypte	Maldives	
Érythrée	Mali	

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la Réunion:

Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Union africaine.

3. Les institutions des Nations Unies ci-après étaient représentées à la Réunion:

Commission économique pour l'Afrique
Commission économique pour l'Europe
Programme des Nations Unies pour le développement.

4. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées:

Banque mondiale
Fonds monétaire international
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

* La liste des participants porte la cote TD/B/COM.2/EM.15/INF.1.

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la Réunion:

Catégorie générale

Centre d'échange et de coopération pour l'Amérique latine

Confédération internationale des syndicats libres

Catégorie spéciale

Consumer Unity and Trust Society.

6. Les orateurs ci-après ont contribué aux débats de la Réunion¹:

Bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement

M. David Nussbaum, Directeur général de Transparency International, Berlin (Allemagne)

M^{me} Margo Thomas, Spécialiste de la politique d'investissement, Service-conseil pour l'investissement étranger, Banque mondiale, Washington, D.C. (États-Unis)

M. Takao Otsuka, Spécialiste du développement industriel, Service de la technologie et de la promotion industrielle, ONUDI, Vienne (Autriche)

Examen de la politique d'investissement du Bénin

M. Don Stephenson, Ambassadeur et Représentant permanent du Canada à Genève

M. Fatiou Akplogan, Ministre de l'industrie, du commerce et de la promotion de l'emploi, Cotonou (Bénin)

M. François Roux, Ambassadeur et Représentant permanent de la Belgique à Genève

M. Sha Zukhang, Ambassadeur et Représentant permanent de la Chine à Genève

M. Rée Iversen, Ambassadeur et Représentant permanent du Danemark à Genève

M. Omar Hilale, Ambassadeur et Représentant permanent du Maroc à Genève

M. Patrick Noyes, Directeur général de CRUSTAMER, Cotonou (Bénin)

M. Atou Soufianou, Président de la Chambre de commerce et d'industrie, Cotonou (Bénin)

M. Roland Riboux, Président du Conseil des investisseurs privés, Cotonou (Bénin)

M. Cheickna Kagnassy, Président-Directeur général du Groupe Aiglon, Cotonou (Bénin)

Normes relatives aux services du secteur public

M. Patrick Nyaika, Directeur de la Division de l'aménagement foncier, Autorité ougandaise de l'investissement (UIA), Kampala (Ouganda)

¹ Indiqués par ordre chronologique.

M. Jegathesan Jegasothy, Conseiller principal, Promotion de l'investissement, Centre de promotion de l'investissement et de la technologie Asie-Afrique (AAITPC), Kuala Lumpur (Malaisie)

Gouvernance d'entreprise et promotion de l'investissement

M. Hans-Ulrich Pfyffer, Partenaire KPMG (Suisse)

M. Jean-Luc De Buman, Premier Vice-Président, Communication et relations avec les investisseurs, Société générale de surveillance (SGS), Genève

M. Viktor Grabik, Directeur régional pour l'Afrique, Organisation suisse pour la facilitation des investissements (SOFI), Zurich

Utilisation de systèmes informatiques avancés par les organismes de promotion de l'investissement

M^{me} Patricia Francis, Présidente de Jamaica Promotions Corporation (JAMPRO), Kingston (Jamaïque)

Rôle d'orientation de la politique joué par les organismes de promotion de l'investissement

M. Samuel Sitta, Directeur exécutif du Tanzania Investment Centre (TIC), Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie)

M. Kai Hammerich, Président de la WAIPA, Invest in Sweden (ISA), Stockholm (Suède)

M. Herbert Oberhänsli, Vice-Président adjoint, Nestlé, Vevey (Suisse)

7. Les invités ci-après ont participé à la réunion:

M. Lionel Dorie, L'Aiglon SA, Carouge (Suisse)

M. Arvind Marayam, Directeur de l'Institut d'administration publique du Rajasthan, Jaipur (Inde)

M. Gérard Merlo, L'Aiglon SA, Carouge (Suisse)

M. Ricardo Palma Valderrama, Représentant spécial de l'Association latino-américaine d'institutions financières pour le développement (ALIDE), Lima (Pérou)
